Le comité des loisirs du Domaine devra rendre des comptes

Le Journal de Prévost a appris de sources sûres que le comité de loisirs et de culture du Domaine a encaissé d'importantes subventions de la Ville de Prévost, en dépit du fait que cet OSBL a négligé de renouveler son statut juridique en 1990 et qu'il a été rayé de la liste des Institutions financières du Québec depuis cette date. En outre, le compte du Comité des loisirs et de la culture du Domaine Laurentien Inc. à la Caisse Populaire de Prévost a été fermé ou modifié le 7 décembre 1999. Mais un chèque au montant de 3 450 $ a été émis par la Ville de Prévost le 16 août 2000 et aurait fait l'objet d'un dépôt dans le compte 52037 pourtant fermé ou modifié.

Le Journal de Prévost a communiqué par téléphone avec monsieur Claude Lauzon, secrétaire et trésorier du Comité des loisirs et de la culture du Domaine Laurentien Inc. pour lui demander des renseignements au sujet de la dissolution de cet OSBL,

Monsieur Lauzon, qui a qualifié le journal de «petite affaire», a dit qu'il était prêt à rencontrer le maire de Prévost n'importe quand pour lui fournir toutes les explications. «Le directeur général de la ville, monsieur Réal Martin, et les gens des loisirs sont très informés de notre affaire», a précisé monsieur Lauzon en demandant en quoi cette situation soulevait l'intérêt du journal de Prévost.

Monsieur Lauzon a refusé de répondre aux questions, à savoir si l'organisme a toujours fonctionné sous la même appellation et comment les sommes versées en guise de subventions par la ville étaient encaissées et dépensées. «C'est monsieur Léon Arcand qui administrait les argents versés par la ville, a dit monsieur Lauzon, qui a ajouté : « Allez le voir et posez-lui vos questions…! »

Le conseil d'administration de cet OSBL a été dissous quelque temps après le décès de monsieur Arcand. Cependant, la liste des objets en inventaire et propriétés de la Ville de Prévost, selon le protocole signé entre les deux parties, fait l'objet d'interrogation par la ville; « Vous voulez savoir ce qu'il est advenu de la souffleuse, a dit monsieur Lauzon, qui a ajouté qu'elle était en sécurité. « Vous savez, a-t-il dit que je n'ai pas à répondre à vos questions »; mais quand le journal a informé monsieur Lauzon que la Ville de Prévost avait enclenché une enquête interne afin de clarifier la situation avec les anciens administrateurs, monsieur Lauzon s'est réfugié dans le mutisme prétextant que cette histoire ne concernait pas le Journal de Prévost; pourtant, monsieur Réal Martin, directeur général, a transmis plusieurs lettres aux intéressés exigeant des explications ainsi qu'une reddition des comptes.

Par la voie de l'accès à l'information, le Journal de Prévost a constaté que les états financiers de cet OSBL tenaient sur une seule feuille où étaient inscrits uniquement les revenus et les dépenses.

Cette photo fort sympathique illustre parfaitement comment les enfants réagissent en cas d'incendie : se sauver, mais sans oublier le magnifique chien de la maison ainsi que la colombe dans sa cage. Heureusement, tous ont quitté rapidement la maison au moment du déclenchement de l'alarme.

Au 1260 des Saules

Les pompiers de Prévost ont eu chaud....

Un feu, qui s'est déclaré au 1260 des Saules, vers 2 h 30, lundi le 6 août, a causé des dommages attribuable surtout à la fumée.

Selon les premières constatations, l'incendie aurait pris naissance dans le panneau électrique de la résidence et ainsi déclencher l'alarme.

Malgré la chaleur accablante et le taux élevé d'humidité, une dizaine de pompiers ont revêtu leur uniforme de combat pour être prêts à toute éventualité.

La mère était à son travail et ses deux enfants étaient sous la surveillance d'une gardienne, dont il s'agissait d'une première expérience en la matière.

Après avoir identifié la cause du feu, les pompiers ont interrompu l'électricité pour ensuite mettre en fonctionnement un puissant ventilateur pour chasser la fumée de la maison.

Restaurant
Arousse
Savourez l'exotisme des mets libanais
4h à 7h
du Lundi au Vendredi
SPÉCIAL
2,50 $
Terrasse
30 places
Service de traiteur
Musiciens
le dimanche de 17h30 à 20h30
Bière en fût
HEURES D'OUVERTURE : de 11h à 21h sauf samedi jusqu'à 22h
3029, boul Labelle à Prévost au Faubourg de la Station
224-4227

Info du Nord
MATÉRIEL INFORMATIQUE
Intel Spécial RENTRÉE

Celeron 633	$609
Celeron 667	$619
Celeron 700	$629
Celeron 733	$639
Celeron 766	$649
Celeron 800	$659
Pentium III 667EB	$769
Pentium III 733EB	$789
Pentium III 800EB	$799
Pentium III 866EB	$829
Pentium III 933EB	$869
Pentium III 1000EB	$919

AMD

Duron 700	$629
Duron 750	$639
Duron 800	$659
Duron 850	$679
Duron 900	$699
Thunder Bird 850	$709
Thunder Bird 900	$719
Thunder Bird 950	$729
Thunder Bird 1000	$749
Thunder Bird 1100	$759
Thunder Bird 1200	$769
Thunder Bird 1300	$849
Mustang 1000- 266	$749
Mustang 1133- 266	$779
Mustang 1200- 266	$789
Mustang 1333- 266	$839

Chaque Systeme Comprend
Boîtier Aopen Custom PC "KF45"
Cart Mère Aopen AX34 2 (Intel) ou AK73 (AMD)
64mb SDRam – CDRom 52x Aopen
Lecteur 1.44 Panasonic – HDD 10.GO Fujitsu UDMA 66
Carte Vidéo FG80 8mb (SIS) – Carte de son intégré AC97
Souris Aopen Logitech avec Roulette
Clavier bilingue Aopen W98
Système complet approuvé CSA
Garantie 2 ans, pièces et main-d'oeuvre

Moniteur LG 17" 775N .27	$289,00
Logiciel Windows 98 Fr.	$160,00
Logiciel Windows ME	$158,00
Logiciel Windows 2000 Pro Fr.	$245,00

1112, rue Ouellette à Prévost
224-7845